

Publications de l'INSE
Collection des repères pour agir - Livret n°1 - 2024

Documenter les pratiques de remédiation à l'école primaire au Togo

*Des outils pour les conseillers pédagogiques
et les inspecteurs*

M. BATCHAZI Tchaa, inspecteur de l'Éducation nationale
M. NAROUKOU Linawa, inspecteur de l'Éducation nationale
M. MAWOUEGNA Agbéyitsi, inspecteur de l'Éducation nationale

Préface,

Les stages pratiques consistent en une immersion sur le terrain des fonctionnaires stagiaires, inspecteurs et conseillers pédagogiques. À ce titre, ces stages constituent une opportunité pour mettre cette étape de la formation des cadres en phase avec des axes potentiels d'amélioration et ainsi éviter que le système ne fasse que se reproduire à l'infini pour entrer plutôt dans une dynamique de transformation par un accompagnement au changement. Au contraire, lorsque les inspecteurs stagiaires négocient avec les formateurs des sujets de mémoire professionnel en lien uniquement avec les modules de formation académique, le risque alors est qu'ils produisent des connaissances non nécessaires aux acteurs de terrain car déconnectées de leurs préoccupations professionnelles.

Ainsi, faire des stages pratiques des espaces de recherche articulés à des problématiques résistantes du système implique alors un travail de sélection, d'identification, et de négociation du choix des sujets de ces mémoires de même que les approches méthodologiques qui seront mises en place et qui devront, pour être utiles au système, se baser sur des choix innovants et originaux pour ne reproduire ce qui n'a pas fonctionné dans le passé. Positionner ainsi les inspecteurs stagiaires conduit alors à valoriser la **mise en place d'un agir professionnel disposant d'un espace optimal pour tenter des approches innovantes** de solution dont les conditions de réussite constitueront ensuite un enjeu majeur et matière d'analyse et de diffusion.

Dans ce cadre, la recherche universitaire en Sciences de l'Éducation se met alors au service de l'amélioration du pilotage de la qualité du système éducatif en mobilisant les laboratoires sur des problématiques résistantes dont les paradigmes sont par définition **pluridisciplinaires et transdisciplinaires**.

Tous ces éléments permettent d'imaginer une proposition concrète d'ingénierie de manière à articuler les mémoires professionnelles des inspecteurs stagiaires à l'appui aux chantiers de travail articulés elles-mêmes autour des problématiques résistantes des systèmes éducatifs. Cette ingénierie peut alors se fonder sur les principes suivants :

- Les inspecteurs stagiaires participent au développement d'un chantier de travail constituant une orientation validée par le MEN au titre des priorités de sa politique sectorielle,
- Les inspecteurs stagiaires conduisent le chantier de travail en collaborant avec d'autres acteurs des systèmes éducatifs au sein d'une configuration qui sera dépendante du chantier et de la problématique qu'ils aborderont,
- Les inspecteurs stagiaires développent une méthodologie d'intervention adaptée à chaque problématique et produisent un rapport de recherche dont la soutenance est élargie à l'ensemble des acteurs du système dans la perspective d'identifier les conditions de la généralisation.

Ce livret n°1 rend compte de cette démarche sur la thématique de **la documentation des prises en charge des élèves en difficulté**. Le livret est le résultat d'un travail d'analyse transversale de trois mémoires professionnels, conduits par M. BATCHAZI Tchaa, M. NAROUKOU Linawa, et M. MAWOUEGNA Agbéyitsi, tous les trois inspecteurs de l'Éducation nationale, et dont l'objectif

commun était d'améliorer la documentation des pratiques existantes de prise en charge des élèves en difficulté dans l'enseignement de base au Togo.

Ce livret n°1 a pour objectif de rassembler l'ensemble des éléments de connaissance pertinents identifiés dans les trois mémoires sur la question de la prise en charge des élèves en difficulté. À ce titre, le livret inclut notamment :

- Une analyse des dispositifs existants de prise en charge des élèves en difficultés au Togo dans l'enseignement de base tels qu'identifiés dans les travaux de terrains conduits dans le cadre de la soutenance des trois mémoires ;
- Une identification de repères méthodologiques pour agir sur la prise en charge des élèves en difficultés et identifiés dans la revue de littérature existante ;
- Une analyse des résultats et des savoirs nouveaux qu'il est possible de tirer des mémoires ;
- Une identification d'objets de réitérations c'est-à-dire des pistes pour des recherches additionnelles dans le domaine de la prise en charge des élèves en difficulté au Togo dans l'enseignement de base ;
- Une identification de recommandations génériques pour l'amélioration de la prise en charge des élèves en difficulté au Togo dans l'enseignement de base.

L'analyse de l'ensemble des mémoires finalisés des inspecteurs de la promotion 2021-2023, ainsi que des éléments de dialogue partagés dans le cadre de la supervision des co-directeurs des mémoires permettent de rédiger au moins trois livrets, chacun sur une des trois thématiques couverts par les travaux des inspecteurs à savoir :

- **Livret N°1 : la prise en charge des élèves en difficulté**
- Livret n°2 : l'opportunité de constituer des réseaux scolaires
- Livret n°3 : l'évolution du métier d'inspecteur

Ces résultats incluent les limites des données des recherches : elles constituent ainsi un essai de formalisation de ce qui est connu, de ce qui a été découvert mais aussi de ce qu'il reste à investiguer au titre de nouvelles recherches-actions à poursuivre au Togo.

M. Amevor AMOUZOU-GLIKPA
Directeur des mémoires professionnels
Maître de Conférences en Sociologie de l'Éducation / CAMES
Institut National des Sciences de l'Éducation (INSE)
Université de Lomé – Togo

M. Brian BEGUE et M. Thierry HUG
Co-directeur des mémoires professionnels
Consultants Éducation/Formation
Think Tank Od'ecol
www.odecol.org

Sommaire

CHAPITRE I : LE CONTEXTE DE LA PRIORISATION DE LA PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF AU TOGO	5
CHAPITRE II : LES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ ET LES MODALITÉS DE LEUR MISE EN ŒUVRE.....	6
UNE GRANDE DIVERSITÉ DE DISPOSITIFS ... MAIS DES PRATIQUES CONVERGENTES AU COURS MOYEN	6
CE QUE DISENT LES ENSEIGNANTS SUR LES DIFFICULTÉS DES ÉLÈVES AU COURS ÉLÉMENTAIRE	7
OBSERVATION D'UNE SÉANCE DE REMÉDIATION AU CÉ, LA REPRISE D'UNE DICTÉE EN COLLECTIF.....	8
DES INITIATIVES À PRENDRE DÈS LE COURS PRÉPARATOIRE	8
DES PRATIQUES ENCORE INSUFFISAMMENT MAÎTRISÉES	8
CHAPITRE III : DES REPÈRES POUR AGIR.....	9
CONTRE LE REDOUBLEMENT ET POUR LA MODIFICATION DU SYSTÈME D'ÉVALUATION	9
ÉVITER « LA STIGMATISATION » LORS DE L'AIDE AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ.....	9
LE MYTHE DE L'HOMOGENÉITÉ DES ÉLÈVES D'UNE CLASSE	9
TRAVAILLER DES COMPÉTENCES DE HAUT NIVEAU AVEC LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ	9
DES GROUPES HÉTÉROGÈNES AFIN DE LUTTER POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES.	10
DE LA NÉCESSITÉ DE TUTEURS FORMÉS ET SUPERVISÉS.....	10
POUR UN ENSEIGNEMENT EXPLICITE	10
UN ENTRAÎNEMENT PROGRESSIF ET INDIVIDUALISÉ PAR PALIERS AVEC UN SYSTÈME DE FICHES AUTOCORRECTIVES	10
CHAPITRE IV : LES SAVOIRS ÉLABORÉS.....	11
ANALYSE DES RÉSULTATS DES TRAVAUX DES INSPECTEURS STAGIAIRES	11
SAVOIRS ÉLABORÉS SUR LA PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ	11
CHAPITRE V : DES RÉITÉRATIONS	12
UN EXEMPLE CONCRET DE PRATIQUE QUI MÉRITERAIT D'AVANTAGE D'INVESTIGATION DANS LE CADRE D'UNE NOUVELLE RECHERCHE-ACTION QU'IL RESTE À CONDUIRE	12
DES DISPOSITIFS GÉNÉRIQUES DONT IL RESTE À ANALYSER LES CONDITIONS DE MISES EN ŒUVRE :	12
DES ÉLÉMENTS DE LA PROBLÉMATIQUE QUI SE PRÉCISENT	12
CHAPITRE VI : DES RECOMMANDATIONS.....	14
VERS LA CO-ÉDUCATION	14
DES GESTES PROFESSIONNELS EN ÉVOLUTION	14
UN ENCADREMENT DE PROXIMITÉ	14
LE PILOTAGE DU SYSTÈME ÉDUCATIF	14
CHAPITRE VII : ANNEXE (BIBLIOGRAPHIE, DÉFINITION ET TABLEAU DE SYNTHÈSE DES MÉMOIRES PROFESSIONNELS)	16
.....	16
BIBLIOGRAPHIE	16
QU'EST-CE QUE LA REMÉDIATION ?	17
DES VARIABLES POUR AGIR	17
ANALYSE SYNTHÉTIQUE DES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DES MÉMOIRES PROFESSIONNELS.....	20

Chapitre I : Le contexte de la priorisation de la prise en charge des élèves en difficulté dans le système éducatif au Togo

Le Plan Sectoriel de l'Éducation 2010-2020 a retenu comme actions prioritaires entre autres sur l'axe de l'amélioration de la qualité de l'éducation, la réduction du taux de redoublement. Depuis octobre 2012, deux actes administratifs importants ont été pris par le département en charge de l'enseignement primaire pour concrétiser cette volonté de réussir l'éducation primaire universelle : il s'agit de l'arrêté du 10 octobre 2012 organisant le cycle primaire en sous-cycle et la circulaire du 11 octobre 2012 relatif à la réduction des taux de redoublement dans l'enseignement primaire. Ces actes exhortent les enseignants, les directeurs d'école et le personnel d'encadrement à imaginer et à utiliser toutes les techniques et stratégies de pratiques pédagogiques pour conduire à l'atteinte de ce noble objectif. Face à ce défi, la recherche de pratiques efficaces de prise en charge des élèves en difficultés d'apprentissage paraît plus qu'importante pour tous les acteurs de l'éducation.

Au Togo, la prise en charge des élèves en difficulté constitue une préoccupation récurrente et partagée de tous les acteurs du système éducatif en raison de la croissance très forte de la difficulté scolaire : le Plan sectoriel de l'éducation (PSE) 2014-2025 indique « des marges d'amélioration significatives mais insuffisantes de la qualité des acquisitions des apprenants ».

De plus, cette question de la prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage est fortement liée à la politique des sous-cycles. En effet, l'arrêté sus-cité organisant le cycle primaire en trois (3) sous-cycles (CP1-CP2, CE1-CE2 et CM1-CM2) institutionnalise la suppression des redoublements dans les sous-cycles.

Ainsi, les programmes sont conçus sur deux (2) années entières avec interdiction de redoubler à l'intérieur d'un sous-cycle, le redoublement n'intervenant qu'en fin de sous-cycle si l'élève n'a pas les compétences minimales requises pour continuer dans le sous-cycle suivant. Même si cette mesure « n'a pas été bien appliquée » dans son ensemble comme le souligne le PSE 2020-2030 (P.33), elle a créé plus de disparités de niveaux d'élèves dans les classes les rendant du coup très hétérogènes ; ce qui contraint l'enseignant, en absence globale de dispositifs réellement efficaces, à innover en « inventant » ou en « initiant » des pratiques visant à prendre en charge les élèves en difficultés d'apprentissage détectés.

De ce fait, la préoccupation relative aux techniques de documentation des pratiques pédagogiques se pose avec essentiellement pour focale la question de la prise en charge des élèves les plus en difficulté aux différents niveaux de l'enseignement fondamental. La difficulté de mettre en place un dispositif de formation qui puisse accompagner les enseignants dans la prise en charge efficace des élèves les plus en difficulté d'apprentissage en raison de leurs niveaux hétérogènes conduit à la question suivante : « Comment documenter une pratique d'enseignement/apprentissage qui pose problème actuellement aux enseignants notamment la remédiation et plus globalement la prise en charge des élèves en difficulté au cours primaire ? »

Chapitre II : Les dispositifs de prise en charge des élèves en difficulté et les modalités de leur mise en œuvre

L'objectif de cette section est de compiler l'ensemble des connaissances mobilisées par les travaux de terrains de M. BATCHAZI Tcha, M. NAROUKOU Linawa et M. MAWOUEGNA Agbéyitsi sur **les dispositifs existants de prise en charge des élèves en difficultés** au Togo dans l'enseignement de base tels qu'identifiés dans leurs enquêtes de terrains.

Une grande diversité de dispositifs ... mais des pratiques convergentes au cours moyen

Dans le cadre de notre étude, nous avons pu, au cours de la période du mois de février 2023, visiter quatre (4) écoles pour retenir et observer trois (3) pratiques dominantes identifiées formellement et préalablement par les conseillers pédagogiques en matière de prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage dans les cours moyens.

Après les avoir observés mettre en œuvre des séquences pédagogiques dans leurs classes, nous avons eu à échanger avec les titulaires de ces classes de cours moyen pour mieux approfondir les informations relatives spécifiquement au tutorat intra-classe, le tutorat inter-niveau et les cours de renforcement ou de rattrapage. La tendance a été renforcée par les réponses du questionnaire qui sont relatives aux choix de dispositifs de prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage telle que nous le présentent le tableau 4 et le graphique 3 ci-dessous

TABLEAU 1 : PROPORTION DE CHOIX DE DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS AU COURS MOYEN

Dispositifs de prise en charge des élèves en difficultés	Nombre d'enseignants ¹	Pourcentage parmi les 35 enseignants enquêtés
Monitorat	5	14%
Le tutorat intra-classe	30	86%
Le tutorat inter-niveau en classes jumelées	13/13	100%
Les travaux de groupes	35	100%
Les cours de renforcement/de rattrapage	35	100%
Les devoirs individuels	9	26%

Des observations de classe, des entretiens et du dépouillement du questionnaire administré aux enseignants du CM, il ressort trois (3) principales catégories de pratiques de prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage : Le tutorat intra-classe, le tutorat inter-niveau et les cours de renforcement ou de rattrapage. Nous voulons d'abord revenir sur la question générale du tutorat à l'école.

¹ L'échantillon est composé de 35 enseignants dont 13 qui ont des classes jumelées (CM1 et CM2)

Le tutorat peut se définir comme une méthode spécifique d'apprentissage et d'enseignement où les tuteurs, élèves aident d'autres élèves ou écoliers. Toutefois, certaines limites sont observées. D'abord, tous les enseignants et élèves ne sont pas à l'aise avec cette méthode. Il est également difficile de mettre en place un fonctionnement efficace dans des grands groupes². De plus, il faut passer du temps à former les tuteurs, c'est-à-dire passer plus de temps avec les élèves qui sont déjà les plus performants. (Tournier, 1978, in Legendre, 2003).

Les cours de renforcement ou de rattrapage sont constituées de séances organisées par l'enseignant en dehors des heures de classes réglementaires pour venir en aide aux élèves en difficulté d'apprentissage à travers des cours de rattrapage à l'école (tous les jours ouvrés entre 6 heures et 7 heures 20 minutes ; les après-midis de mercredi et les samedis de 7 heures à midi selon les cas). On observe que la grande majorité d'enseignants de notre échantillon utilise les étiquettes, les textes photocopiés, des cahiers de roulement par groupes, des cahiers individuels d'exercices de maison et de fichiers autocorrectifs.

TABLEAU 2 : TABLEAU PRÉSENTANT LES PROPORTIONS DES RÉPONDANTS SUR LES MOMENTS DE MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE.

Moments de mise en place des dispositifs	Nombre	Pourcentage
Avant la classe (entre 6 h et 7 h 30)	19	54%
En classe (au cours des séquence enseignements/apprentissages/évaluations)	35	100%
Après la classe (entre 17 h et 18 h)	20	57%
Les après-midis de mercredi	30	86%
Les samedis matin	35	100%
De retour en famille	25	71%

Les pourcentages obtenus montrent que notre échantillon met systématiquement en place un dispositif en classe (au cours des enseignements/apprentissages) et les samedis matin. Plus des deux tiers mettent en place un dispositif à exécuter de retour en famille et les après-midis de mercredi, et plus de la moitié des enseignants enquêtés prennent en charge les élèves en difficultés avant la classe (entre 6h et 7h30) et après la classe (entre 17h et 18h).

Ce que disent les enseignants sur les difficultés des élèves au cours élémentaire ...

A la question de savoir qu'est ce qui caractérise les élèves en difficulté d'apprentissage au CE, les enseignants des classes de CE nous ont donné les réponses suivantes :

- Les élèves ne savent pas lire ;
- Les élèves ne comprennent pas ce qu'ils lisent ;
- Les élèves ne savent pas déchiffrer les mots ;
- Les élèves n'arrivent pas à écrire
- Les élèves n'arrivent pas à effectuer les opérations ;
- Les élèves n'arrivent pas à résoudre les problèmes mathématiques ;
- Les élèves ne comprennent pas les notions mathématiques ;
- Les élèves sont timides ;
- Les élèves ne parlent pas ;
- Ils sont distrait ;
- Ils sont agressifs.

² *NDLR* : D'où l'utilité de penser à des dispositifs qui permettent à un tuteur de « coacher » un petit groupe d'élèves. Voir vidéo de démonstration au Niger : <https://www.odecol.org/amet-1>

Les problèmes évoqués sont donc liés à la lecture, aux mathématiques, à l'affection, à l'attention et à la communication.

Observation d'une séance de remédiation au CE, la reprise d'une dictée en collectif

La séance observée a porté sur la dictée. Elle a concerné tous les élèves de CE. Elle a suivi les étapes suivantes.

- Le maître a contrôlé le matériel de travail des élèves (cahiers, ardoises, bic, craie, etc.)
- Il a lu à haute voix le texte de la dictée.
- Il soumet les élèves à la dictée en lisant portion de phrase par portion de phrase.
- Les élèves écrivent individuellement chacun dans son cahier.
- Le maître circule et attire l'attention des élèves sur les règles de français (grammaire, orthographe, conjugaison) à appliquer.
- Le maître procède à la correction collective au tableau.
- Il fait passer les élèves à tour de rôle au tableau pour écrire sous sa dictée les portions de phrases.
- Il fait instaurer un dialogue autour de ce qui est écrit pour corriger les erreurs.
- Il fait fixer les mots difficiles par écrit sur ardoise par tous les élèves.
- Il procède de la même manière jusqu'à la fin du texte.
- Il fait copier le corrigé par les élèves dans leurs cahiers.

Des initiatives à prendre dès le cours préparatoire ...

Pour donner la chance à chaque apprenant en difficultés, il faudra prévoir des plages horaires réservées spécialement à ces activités. Laisser la chance à chaque école ou à chaque enseignant de le faire quand il veut serait encore une occasion de faire échouer cette initiative. Pour cela, nous pensons que ces séances de soutien doivent être organisées dans les salles de classe pendant les heures officielles de pratiques de classe. L'activité de prise en charge des élèves en difficultés considérée comme une tâche supplémentaire devient alors obligatoire³. Pour cela, nous devons faire violence sur l'emploi du temps actuel en prévoyant des plages spéciales à la prise en charge des élèves en difficultés ; répondant ainsi aux plaintes répétitives des enseignants qui affirment n'avoir du temps pour se pencher sur cette question.

Des pratiques encore insuffisamment maîtrisées ...

La prise en charge des élèves en difficultés d'apprentissage est un facteur important d'amélioration de la qualité de l'éducation. Cette prise en charge nécessite l'utilisation de méthodes ou pratiques efficaces adaptées aux difficultés des apprenants. Ces pratiques doivent être maîtrisées par les enseignants pour espérer un résultat efficient. Mais le constat fait lors de notre étude révèle que les enseignants ont théoriquement connaissance des pratiques qu'on peut utiliser pour prendre en charge les élèves en difficulté d'apprentissage mais n'arrivent pas à appliquer ces techniques sur le terrain. Nous avons donc compris qu'ils redisent tout simplement ce que leur dit le personnel d'encadrement en termes de recommandations en matière de prise en charge des élèves en difficulté.

³ NDLR : Et intégré donc au temps de service de l'enseignant.

Chapitre III : Des repères pour agir

L'objectif de cette section est de compiler l'ensemble de la revue de littérature couvert par les trois mémoires professionnels de manière à faire un état des lieux de ce que dit la littérature existante sur la manière d'agir sur la prise en charge des élèves en difficultés. Ces repères sont catégorisés selon différentes thématiques en fonction des angles d'actions sur la prise en charge de la difficulté scolaire.

Contre le redoublement et pour la modification du système d'évaluation

Marcel Crahay (1996) :

Selon lui, celui-ci ne permettrait pas aux enfants qui recommencent une année de résorber leurs difficultés, mais il les renforcerait dans leur vécu d'élève en difficultés scolaires. Cet auteur propose plutôt de poser le postulat d'éducabilité pour tous les élèves et de modifier le système d'évaluation scolaire.

(sans auteur identifié) La notion de compétence est liée à l'évaluation formative, dans le sens que cette dernière offre un espace de liberté, un espace formatif privé dans la classe qui permet à l'enseignant de prendre les informations pour gérer la classe en tenant compte des obstacles ressentis par les élèves.

Éviter « la stigmatisation » lors de l'aide aux élèves en difficulté

Piquée (2010) : Dans l'analyse des inégalités scolaires, de nombreux travaux dénoncent les effets pervers de l'aide aux élèves en difficulté : processus de stigmatisation, contenus appauvris, occasions d'apprentissage moins nombreuses, etc. Pour autant, dans certaines classes, les élèves en difficulté y progressent nettement plus que dans d'autres. Pour comprendre ce qui différencie ces classes, Piquée, C. (2010) s'est penché sur les pratiques enseignantes à l'égard de ces élèves. Les résultats confirment les travaux antérieurs et mettent en évidence l'essentielle intégration des élèves en difficulté au groupe classe, grâce à une conception de l'enseignement qui associe étroitement socialisation et apprentissage.

Le mythe de l'homogénéité des élèves d'une classe

Rey (2003), et Philippe Meirieu (2004) :

L'un des enjeux du système scolaire est de devoir composer avec un public diversifié et des élèves présentant des différences individuelles. Rey (2003, p.31) note que « la pédagogie différenciée implique un renversement de la façon de penser l'école et les apprentissages. Il ne s'agit plus de penser les élèves comme semblables mais de reconnaître leurs différences. Ces différences proviennent de leurs acquis scolaires, de leurs codes culturels, de leurs expériences vécues, de leurs habitudes éducatives venant de la famille, mais aussi du mode de socialisation influencé par le groupe de pairs, de leurs styles cognitifs... » A ce sujet Philippe Meirieu (2004, p.104) propose non seulement de tenir compte de cette diversité mais de la considérer comme un atout : « Et les plus lucides commencent à se demander si le temps n'est pas venu de transformer l'hétérogénéité de contraintes en ressources : pourquoi ne pas prendre acte de la pluralité, non pour dissoudre l'institution...mais pour s'appuyer sur cette diversité, en faire l'outil essentiel d'une différenciation de la pédagogie qui ne renoncerait pas à faire acquérir, à tous, les codes intellectuels et sociaux... ».

Travailler des compétences de haut niveau avec les élèves en difficulté

Rey (2004) :

Mais il faut être attentif à différencier les parcours d'apprentissage des élèves sans différencier l'objectif final (à savoir la maîtrise des socles de compétences). C'est d'ailleurs ce que Rey (2004)

relève quand il dit que « les mêmes acquis sont attendus pour chacun des élèves en fin de parcours ; la diversité des apprentissages doit donc finalement aboutir aux mêmes compétences pour tous les élèves ».

Des groupes hétérogènes afin de lutter pour l'égalité des chances.

Dupriez, 2003 :

Vincent Dupriez (2003), quant à lui, a analysé les nombreuses recherches qui ont étudié le lien entre les modes de traitement de l'hétérogénéité des niveaux scolaires des élèves et les effets en termes d'inégalité de résultats. Selon lui, la très grande majorité des résultats de ces recherches fait apparaître que l'hétérogénéité (aussi bien au sein d'une classe qu'au sein d'un établissement) est un facteur favorable à l'égalité des chances. Mais aussi, qu'à l'inverse, l'isolement des élèves plus faibles (dans des classes de « niveau », ou dans des écoles défavorisées) provoque une augmentation de l'écart entre ceux-ci et les autres catégories d'élèves. Dès lors, dans une optique d'amélioration des acquis scolaires des élèves les plus faibles, « il est préférable de promouvoir des formes de groupement hétérogènes plutôt qu'homogènes »

De la nécessité de tuteurs formés et supervisés

Hattie et Yates (2014) - Topping (2017) :

Dans leur livre "Visible Learning and the Science of How We Learn", Hattie et Yates soulignent l'importance du tutorat et du monitorat pour améliorer les résultats des élèves en difficulté d'apprentissage. Ils affirment que le tutorat par les pairs peut avoir un impact positif sur les performances académiques des élèves, en particulier lorsque les tuteurs sont bien formés et supervisés.

Pour un enseignement explicite

Johnson et al. (2018) :

De plus, une approche pédagogique appelée "enseignement explicite" a été largement étudiée et reconnue comme étant efficace pour les élèves en difficultés d'apprentissage. Dans une revue de littérature réalisée par Johnson et al. (2018), les auteurs ont confirmé que l'enseignement explicite, qui consiste à expliciter clairement les objectifs d'apprentissage, à donner des exemples concrets et à fournir des rétroactions fréquentes, permettait d'améliorer les performances des élèves en difficultés d'apprentissage dans différents domaines.

Un entraînement progressif et individualisé par paliers avec un système de fiches autocorrectives

Skinner, 1953 (de la programmation de type skinnérienne) :

Des chercheurs tels que B.F. Skinner, un psychologue américain spécialisé dans le comportement, ont développé des théories et des explications sur l'apprentissage par renforcement. Le principe est que l'acquisition des connaissances s'effectue par paliers successifs. Le passage d'un niveau de connaissance à un autre s'opère par le renforcement positif des réponses et comportements attendus. D'après ce modèle, en élaborant des paliers aussi petits que possible, on accroît la fréquence des renforcements tout en réduisant au minimum l'éventuel caractère aversif des erreurs. Dans les phases d'entraînement, le modèle behavioriste permet aux élèves de « faire des gammes » absolument indispensables à la construction et à la stabilisation des savoirs. À l'opposé de la conception behavioriste quant à la visée et la mise en place d'une pédagogie diversifiée quasi individualisée, la conception constructiviste rend le groupement nécessaire, entraînant une plus grande complexité par la prise en compte de nouveaux critères (niveau, besoin, intérêts, amitié, styles, etc.).

Chapitre IV : Les savoirs élaborés

Les travaux conduits par M. BATCHAZI Tcha, M. NAROUKOU Linawa et M. MAWOUEGNA Agbéyitsi ont l'ambition d'améliorer la documentation des pratiques existantes de prise en charge des élèves en difficulté dans l'enseignement de base au Togo.

L'analyse des données récoltées par les enquêtes de terrain conduites par les trois inspecteurs démontrent que **la manière de documenter les pratiques reste au cœur de la problématique**, car pour apprécier l'efficacité d'une pratique il est nécessaire de stabiliser la manière d'en rendre compte, c'est-à-dire de la documenter. Surtout, il se dégage des travaux des trois inspecteurs trois résultats forts portant : 1) sur la difficulté d'analyser les caractéristiques spécifiques des élèves en difficulté, 2) les conditions d'une individualisation des apprentissages, comme dispositif de la prise en charge des élèves en difficulté, et 3) la difficulté de conclure sur l'efficacité des pratiques de remédiation.

Analyse des résultats des travaux des inspecteurs stagiaires

Résultats N°1 : L'identification de caractéristiques spécifiques des élèves en difficulté (retards dans le développement de compétences académiques, des besoins particuliers en matière de soutien, des défis de comportement ou des difficultés d'attention) ne semble pas essentielle pour une intervention efficace, car en réalité il est plutôt difficile de distinguer chez un élève ce qui relève d'un facteur ou d'un autre, tant ils sont étroitement liés. La tendance à « médicaliser » les enjeux de la remédiation revient à faire croire aux enseignants qu'un bon diagnostic permettra de trouver le bon médicament.

Résultats N°2 : L'enseignement différencié et l'individualisation des apprentissages constituent autant de défis quant à leur mise en place effective. Cette différenciation pédagogique qui passe donc par une individualisation des apprentissages nécessite l'intégration de matériels didactiques conséquents, tels que des fichiers autocorrectifs et des plans de travail individuel (cf. Techniques de Pédagogie Active promues au Togo). Or, c'est précisément ce type d'usage qui est au cœur des enjeux liés à la prise en charge des élèves en difficulté sur le temps scolaire.

Résultats N°3 : Les comparaisons des pratiques de remédiation sur le terrain ne peuvent conduire à des conclusions définitives sur leurs efficacités relatives, car ces démonstrations ne sont pas vraiment à la portée des équipes de terrain puisqu'il faudrait constituer des groupes témoins (groupes avec et sans remédiation) et tenter ensuite de neutraliser l'effet placebo.

Savoirs élaborés sur la prise en charge des élèves en difficulté

Cette tendance se caractérise notamment par une recherche permanente d'interventions spécifiques pour des difficultés spécifiques qu'il faudrait alors le plus possible caractériser finement chez chaque enfant, à l'image d'un diagnostic médical : difficulté attentionnelle, trouble du comportement, retard en matière d'acquis. Ici, tout revient à faire croire aux enseignants qu'un bon diagnostic permettra de trouver le bon médicament. Or, l'interconnexion fréquente de ces difficultés chez les élèves implique alors une prise en charge globale au plus proche des besoins de l'enfant, c'est-à-dire à travers, l'individualisation des apprentissages. C'est cette individualisation des apprentissages qui permet notamment la prise en charge des élèves en grande difficulté. Elle nécessite toutefois l'intégration de matériels didactiques conséquents, tels que des fichiers autocorrectifs et des plans de travail individuel (cf. Techniques de Pédagogie Active promues au

Togo). Ce sont ces techniques et ces dispositifs organisationnels qu'il s'agit donc d'investiguer à partir d'un "déjà-là" très conséquent.

Chapitre V : Des répétitions ...

Les travaux conduits par les trois inspecteurs permettent également d'identifier des objets de répétitions c'est-à-dire des pistes pour des recherches additionnelles dans le domaine de la prise en charge des élèves en difficulté au Togo dans l'enseignement de base.

Un exemple concret de pratique qui mériterait davantage d'investigation dans le cadre d'une nouvelle recherche-action qu'il reste à conduire

Les exercices préparatoires avant la leçon du jour : « *L'organisation de remédiations en dehors des heures de classes sont promues dans certaines écoles pour venir en aide aux élèves en difficulté. Les enseignants organisent des cours de rattrapage en dehors des heures de classe (à 6h00 avant l'entrée en classes, le mercredi soir ou le samedi) ».*

Questionnement : Quelle est l'organisation arrêtée, qui y participe ? L'horaire est-il pertinent ? Quels sont les contenus précis et stratégies opératoires (donc observées et co-analysées) de mise en œuvre lors de ces séances ? Ces séances peuvent-elles être préparatoires aux séances du jour de manière à entraîner à l'avance les élèves en difficulté pour qu'il réussissent alors en même temps que leurs camarades ... ? etc ...

Des dispositifs génériques dont il reste à analyser les conditions de mises en œuvre :

- Mettre en place des stratégies efficaces de prise en charge des élèves en difficulté ;
- Former les différents acteurs sur la prise en charge des élèves en difficulté ;
- Réaménager les emplois du temps afin de prévoir des plages horaires destinées aux activités de remédiation ;
- Documenter précisément (photo, vidéo ...) des activités de prise en charge des élèves en difficulté et les mettre à la disposition des enseignants ;
- Prévoir un dispositif de suivi des activités de prise en charge des élèves en difficulté.

Des éléments de la problématique qui se précisent

Élément n°1 : La remédiation par la répétition ne donne généralement pas de bons résultats. On peut s'interroger sur la nature du « *retour d'information à l'élève pour l'aider à mieux comprendre la matière.* » Et enfin, Il existe d'autres stratégies notamment la remédiation par anticipation (voir <https://www.odecol.org/liste-ressource>)

Élément n°2 : « *Les élèves identifiés comme ayant besoin de cours de remise à niveau sont regroupés en petits groupes* ». Il s'agirait ici d'effectuer une analyse de la composition de ces groupes car la question du nombre est essentielle !

Élément n°3 : Comment et à quel moment constituer des « tête-à-tête entre l'enseignant/tuteur et l'élève » ?

Élément n°4 : La liste (ci-dessous) de propositions mériterait un travail d'analyse et de catégorisation en abordant les conditionnalités de mises en œuvre et un descriptif précis des configurations matérielles et organisationnelles requises.

« *Les pratiques dominantes de prise en charge des élèves en difficulté sont :*

- *l'accompagnement personnalisé avec des séances d'apprentissage ;*
- *le recours à des personnels spécialisés (psychologue, médecins) ;*
- *le mentorat ;*
- *les relations de collaboration rapprochée avec les parents ou tuteurs des élèves en difficulté ;*
- *la mise en place d'une équipe de suivi de la scolarisation des élèves en difficultés ;*
- *monitorat ;*
- *le tutorat ;*
- *les jeux éducatifs ;*
- *les groupes de niveau ;*
- *l'allègement des tâches ;*
- *l'augmentation du temps d'apprentissage ;*
- *la diversification des situations d'apprentissage ;*
- *les cours de rattrapage ;*
- *le dialogue avec les parents et l'élève ;*
- *l'adaptation des apprentissages au vécu de l'enfant,*
- *l'utilisation des fiches autocorrectives ;*
- *les cours de soutien ;*
- *les cours de mise à niveau ;*
- *les cours de répétition ;*
- *la lecture des sons ;*
- *les exercices de combinatoire et de syllabation ;*
- *la lecture des mots »*

Élément n°5 : Se pose la question de la gestion du temps en classe, et par exemple ici de la raison pour que « d'autres horaires soient retenus ». Par ailleurs, quels sont les élèves concernés, leur nombre ... qu'est-ce qui est fait et qui a été observé ? Qu'est-ce qu'en disent les enseignants etc ...

« *Deux jours dans la semaine sont consacrés par le programme de Plan à ces séances de remédiations qui sont faites suivant les horaires ci-après : Mercredi : 15h à 17h ; Vendredi : 17h à 17h 30. Mais en dehors de ces heures, les entretiens que nous avons eus avec plusieurs enseignants de l'inspection prenant en charge les élèves en difficulté montrent que d'autres horaires sont retenus selon l'initiative de chaque enseignant. Il s'agit des lundis ou des jeudis de 17h à 17h 30. Ou encore les cours de six heures. »*

Proposition générique : Ce travail de documentation des pratiques de remédiation pourrait inclure les traces des productions des élèves, qui seraient possibles de prendre en photo, de même qu'une analyse vidéo qui pourrait être conduite en nombre très restreint, mais qui aurait l'avantage de fournir une documentation approfondie de la pratique de classe.

L'utilisation de ces techniques dans un travail complémentaire pourrait certainement conduire à une identification des difficultés des enseignants qui ne se focalisent pas seulement sur des difficultés exogènes à la classe (retard des élèves, absence, réticence des parents pour les cours de remédiation, manque de matériel didactique, manque d'électricité dans les classes), mais se recentrent sur l'analyse de l'efficacité des gestes professionnels des enseignants afin d'aborder les

problèmes internes de la classe (problème de lecture et écriture des élèves, problèmes en mathématiques : non maîtrise des techniques opératoires, etc.).

Chapitre VI : Des recommandations

Les travaux conduits par les trois inspecteurs permettent enfin d'identifier des recommandations génériques pour l'amélioration de la prise en charge des élèves en difficulté au Togo dans l'enseignement de base.

Vers la co-éducation ...

À l'égard des parents d'élèves, nous suggérons une bonne et parfaite collaboration avec le corps enseignant dans la gestion efficace des élèves en difficulté d'apprentissage par des réunions et rencontres fréquentes, les aides à apporter à leurs enfants de retour de l'école dans le traitement des devoirs de maison (selon les exigences des congés de détente) et en leur accordant le temps nécessaire pour les devoirs scolaires aux côtés des activités domestiques de socialisation.

Des gestes professionnels en évolution ...

À l'endroit du personnel enseignant, nous proposons la culture d'une motivation personnelle et un meilleur engagement de leur part à accompagner les élèves en difficulté d'apprentissage vers la réussite scolaire à travers leur disponibilité à mettre en œuvre les pratiques identifiées au cours de cette recherche-action.

Un encadrement de proximité ...

Le corps d'encadrement (les inspecteurs et les conseillers pédagogiques) qui représente un maillon incontournable pour le bon fonctionnement et la qualité du système éducatif togolais est invité à accompagner les enseignants à travers le développement des contenus relatifs à la prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage au cours des formations continues des enseignants notamment lors des journées pédagogiques et conseils d'enseignement. De plus, au cours des visites de classes, ils doivent rappeler au besoin ces techniques et indiquer leurs variantes et procédés de mise en œuvre.

Le pilotage du système éducatif ...

Aux plus hautes autorités du système éducatif togolais, nous suggérons la prise en compte des résultats probants issus de cette recherche-action dans l'élaboration des politiques éducatives notamment :

- ✓ la possibilité de remettre en cause l'organisation scolaire et le temps de service des enseignants par la codification des techniques identifiées et la flexibilité de l'emploi du temps des classes de CM en particulier ;
- ✓ le choix des écoles pilotes pour la mise en œuvre expérimentale des pratiques identifiées ;

- ✓ la vulgarisation en vue de la généralisation de ces techniques de prise en charge des élèves en difficultés pour que la plupart des enseignants soient formés et motivés afin qu'ils soient disponibles à les mettre en œuvre dans leurs classes ;
- ✓ Promouvoir la collaboration entre les professionnels de l'éducation en encourageant la collaboration et le partage d'expertise entre les enseignants, les psychologues scolaires, les orthophonistes et autres professionnels de l'éducation ;
- ✓ les renforcements de capacités des formateurs des professeurs d'écoles en la matière pour orienter dès les centres de formation leurs apprenants vers les pratiques de prise en charge des élèves en difficultés d'apprentissage ;
- ✓ Créer des plateformes où les enseignants peuvent échanger des pratiques efficaces pour la prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage ;
- ✓ Soutenir la recherche et le développement professionnel en investissant dans la recherche sur les pratiques efficaces de prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage et en utilisant ces résultats pour orienter les politiques éducatives.

**

Chapitre VII : Annexe (bibliographie, définition et tableau de synthèse des mémoires professionnels)

Bibliographie

- Astolfi, J.-P. (1997). L'erreur, un outil pour enseigner, ESF.
- Crahay, M. (2000). L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis, Bruxelles : De Boeck.
- Deschaux, J. (2003). Aider à apprendre par la remédiation : un pari pour réussir et comprendre à l'école primaire. Biennale Education, Formation différenciée. Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.
- Dupont, J. (2022). Comment améliorer la motivation des élèves en difficulté ? Education France.<https://www.educationfrance.com/comment-ameliorer-la-motivation-des-eleves-en-difficulte> Consulté le 15 février 2022.
- Boucheix, J. M., & Gombert, J. E. (2011). Tutorat entre pairs et apprentissages. Editions Retz P45
- Buttard M. (2019). Les dispositifs de prise en charge de la difficulté scolaire à l'école élémentaire : étude de leur fonctionnement et de leurs effets sur la réussite scolaire : l'école dispose-t-elle de moyens appropriés pour favoriser la réussite de ses élèves les plus fragiles ? Education. Université Bourgogne Franche-Comté.
- Gouzien-Desbiens A., Vilette B., Mengue-Topio H., Cherrier S., Meyer S., Hild M. et al. (2018). Des dispositifs et programmes de remédiation cognitive au service de l'évaluation scolaire, exemples d'apports des sciences cognitives. Colloque.
- Léger, M., 2007. Individualisation de l'enseignement et élèves en difficulté : stratégies et pratiques. In : Revue Française de Pédagogie, vol. 159, p. 45-62.
- Perraud, M. (2005). "Les difficultés « ordinaires » d'apprentissage", Cahiers Pédagogiques n° 436.
- Perrenoud, Ph. (2004). Pédagogie différenciée : des intentions à l'action, Paris : ESF, 3e éd.
- Perrenoud, P. (1994). Métier d'élève et sens du travail scolaire. Paris : ESF éditeur.
- Perrenoud, Ph. (1985). Les pédagogies nouvelles sont-elles élitaires ? Réflexions sur les contradictions de l'école active, Genève : Service de la recherche sociologique.
- Perrenoud, Ph. (1989). "La triple fabrication de l'échec scolaire", Psychologie française n°34-4, pp. 237-245.
- Reverdy, C. (2017). L'accompagnement à l'école : dispositifs et réussite des élèves. Dossier de veille de l'IFÉ, (n° 119, juin). Lyon : ENS de Lyon
- Rey, B., Coche, F., Kahn, S., Robin, F., Puissant, M. (2006). Pratiques pédagogiques à l'école primaire et réussite scolaire des élèves venant de milieux défavorisés, ULB, Service des sciences de l'éducation, Rapport terminal.
- Sensevy, G. Maurice, J-J. Clanet, J. & Murillo, A. (2008). « La différenciation didactique passive : un essai de définition et d'illustration ». Les Dossiers des sciences de l'éducation, no 20, Pp. 105-122
- Tomlinson, C.-A. (2004). La classe différenciée, Editions Chenelière.

Qu'est-ce que la remédiation ?

« Les enseignants les plus efficaces sont aussi les plus équitables, ils élèvent le niveau moyen et font progresser davantage les élèves en difficulté ».

Pierre Merle, sociologue

- La remédiation pédagogique en tant qu'une méthode d'intervention sur le temps scolaire utilisée pour aider les élèves qui ont des difficultés à satisfaire aux exigences d'un cours, d'un programme ou d'un cursus particulier, peut se produire pour diverses raisons, notamment lorsqu'un élève ne comprend pas ce qui est enseigné en classe et a besoin d'une aide supplémentaire pour pouvoir comprendre et retenir les informations enseignées en classe.
- Pour remédier aux difficultés d'apprentissage d'un élève, il existe différents types de remédiation pédagogique notamment la remédiation par l'adoption de nouvelles stratégies d'apprentissage qui consiste souvent à enseigner aux élèves comment étudier plus efficacement ou à modifier leurs habitudes d'étude pour qu'elles soient plus efficaces pour eux personnellement.

Des variables pour agir ...

La remédiation est un dispositif plus ou moins formel qui consiste à fournir à l'apprenant des activités d'apprentissage supplémentaires pour lui permettre de combler les lacunes identifiées lors d'une évaluation.

On identifie dans cette définition 5 variables :

- N°1 : Dispositif
- N°2 : Plus ou moins formel
- N°3 : Activités supplémentaires
- N°4 : Comblent des lacunes
- N°5 : Identification de lacunes lors d'une évaluation

Variable N°1 (dispositif) : La remédiation constitue un dispositif pédagogique qui va d'un simple geste d'étayage au cours d'une leçon (tu veux que je te redise la consigne ?) à la mise en œuvre d'un programme spécifique complet.

Variable N°2 : Les 4 caractéristiques de la formalisation d'un dispositif de remédiation

Institutionnalisation du dispositif	Modalité de mobilisation de l'Intervenant	Bénéficiaire du dispositif	Finalité du dispositif
Geste intégré à la pratique de classe au cours d'une leçon	Mobilisation d'un enseignant sur son temps de service	Tous les élèves d'une école ou de la commune	Renforcement par étayage au cours de l'apprentissage pour une meilleure réussite scolaire
Organisation d'une séance décrochée de la pratique de classe faisant appel au volontariat	Mobilisation d'un enseignant en dehors de son temps de service	Tous les élèves d'une école ou de la commune ayant des difficultés	Renforcement par une augmentation du temps d'entraînement sur des compétences en cours d'acquisition
Programme complet de séances avec projet didactique formalisé et intégré au projet d'école	Mobilisation d'un tuteur (élève, répétiteur etc ...) bénévole ou rémunéré	Seulement des élèves ayant des difficultés identifiées	Renforcement par une préparation à la réussite d'un examen

Variable N°3 : Les activités d'apprentissage peuvent être de trois nature :

- Activités culturelles
 - o Lecture d'album jeunesse, rédaction d'une fiche de jeux etc ..., : il s'agit ici de réfléchir à la façon dont on peut améliorer le rapport des enfants à la lecture, et donc en prêtant aux enfants des livres qu'ils amènent chez eux. Pour la fiche de jeux, il s'agit par exemple de formaliser une fiche sur un jeu qu'on a mené avec les enfants, et l'idée serait ensuite de le partager aux autres. Ici l'idée, est de considérer donc le lire-écrire comme une activité sociale.
- Activités didactiques
 - o Numération, orthographe, etc...,
- Activités pédagogiques
 - o Mémorisation, centration cognitive, etc...,

Variable N°4 : Les activités visent à combler des lacunes selon trois stratégies différenciées :

- Reprise d'activités sur des prérequis (compétences de bas niveaux) : descendre sur des compétences de très bas-niveau pour aider les enfants en difficulté. Il y aurait des prérequis, des compétences de base qui n'étant pas construites ne permettent pas d'aller de l'avant, en réalité est une croyance fautive. Des recherches ont montré qu'il n'y a pas de prérequis, de compétences qu'on aurait loupé à un moment donné.
- Stabilisation du diagnostic (analyse des démarches et des erreurs sur des compétences en cours de construction) : c'est impossible de le mettre en œuvre, c'est très complexe,
- Démarche d'anticipation (allègement de la tâche par une familiarisation avec les leçons à venir)

Variable N°5 : Toutes les évaluations (sommatives, diagnostiques et formatives) peuvent être intégrées à un dispositif de remédiation. C'est la stratégie d'analyse des erreurs qui construit et oriente le couplage évaluation/remédiation.

Les trois repères pour une analyse du contexte prescriptif :

- Repère N°1 : Des expressions synonymes sont utilisées : rattrapage scolaire, soutien scolaire, aide aux devoirs, renforcement sans que cela ne constitue des repères pour caractériser les dispositifs mis en œuvre.
- Repère N°2 : Dans la pédagogie de maîtrise préconisée par BLOOM, les situations de remédiation sont des moments importants de la formation car elles permettent de replacer les apprenants d'un groupe classe au même niveau avant de poursuivre de nouveaux apprentissages. Si la remédiation s'adresse aux élèves mis en difficulté, tous les élèves, pour des raisons différentes, peuvent être, à un moment ou un autre, mis en difficulté et pouvoir tirer profit d'une remédiation.
- Repère N°3 : L'élève en difficulté est considéré en échec scolaire quand il a accumulé un important retard dans de nombreux domaines instrumentaux, notamment dans le lire/écrire/compter, ces retards lui interdisant toute réussite dans le niveau où il se trouve et pronostiquant une impossibilité à poursuivre son parcours scolaire et à tirer profit du passage dans une classe supérieure. Remédier à temps c'est empêcher que la difficulté scolaire ne se transforme en échec scolaire.

Les trois indicateurs de la remédiation :

- Indicateur d'efficacité : Les intervenants peuvent-ils apprécier les performances des bénéficiaires en termes de progrès constatés chez les élèves bénéficiaires ?
- Indicateur d'efficience : Les bénéficiaires (enfants et parents) sont-ils volontaires pour participer à ces dispositifs supplémentaires et en perçoivent-ils la plus-value ?
- Indicateur d'équité : Les dispositifs de remédiation mis en œuvre bénéficient-ils aux élèves qui en ont le plus besoin ?



Analyse synthétique des travaux réalisés dans le cadre des mémoires professionnels.

	M. BATCHAZI Tchaa	M. NAROUKOU Linawa	M. MAWOUEGNA Agbéyitsi
Problématique	L'hétérogénéité dans les classes avec des enfants qui éprouvent d'énormes difficultés	Les enjeux cruciaux de l'éducation en mettant l'accent sur la prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage	Les cours moyens regorgent d'élèves de niveaux hétérogènes en raison des conditions d'accès et de maintien assez favorables et surtout de la politique des sous-cycles qui interdit le redoublement à l'intérieur d'un même sous-cycle.
Cadre conceptuel et théorique	-L'enseignement différencié et la responsabilité des maitres	-Distinction entre difficultés d'apprentissage et troubles d'apprentissage -La remédiation pédagogique et les cours de remise à niveau ou les séances de soutien	-Définition de la difficulté scolaire -L'évaluation -La remédiation pédagogique
Objectifs	Construire un répertoire des pratiques : Le tutorat, le monitorat, les séances de répétitions	Identifier les pratiques les plus efficaces en matière de remédiation et de soutien en se basant sur des recherches empiriques, des études de cas, et des témoignages de professionnels de l'éducation	Analyser certaines de ces pratiques qui sont récurrentes sur le terrain pour juger de leur efficacité, de leur efficacité et de leur acceptabilité par tous les acteurs
Résultats	Dans la mise œuvre, ces stratégies semblent être moins efficaces pour les raisons liées à l'âge des élèves, à la qualification professionnelle des enseignants, au manque de temps, la réticence de certains parents à laisser leurs enfants travailler avec les autres.	Des approches pédagogiques adaptées telles que les cours de mise à niveau, les séances de soutien, une individualisation de l'enseignement, une collaboration étroite entre les enseignants et les parents peuvent contribuer de manière significative à leur réussite	Pour faire réussir chacun des élèves et éviter les décrochages scolaires, des enseignants qui tiennent ces classes ont mis en place plusieurs dispositifs de prise en charge des élèves en difficultés. Ces activités permanentes de régulation des apprentissages, qui ont pour objectif de corriger les lacunes relevées lors des différentes évaluations scolaires et par ricochet contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation, sont presque toutes d'initiatives informelles des enseignants.
Recommandations	Proposer un dispositif qui renferme des activités que les enseignants doivent faire à des moments bien indiqués de la journée de classe sous la supervision de l'équipe d'encadrement	Former les enseignants sur les méthodes d'enseignement adaptées aux élèves en difficulté d'apprentissage à savoir les cours de remise à niveau et les séances de soutien et Créer des plateformes où les enseignants peuvent échanger des pratiques efficaces pour la prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage.	Proposer aux décideurs du système éducatif togolais des dispositifs à formaliser et à vulgariser à travers des sessions de formation pour une meilleure prise en charge des élèves en difficulté d'apprentissage
